

SKI DE FOND QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mai 2020

SKI DE FOND QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mai 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Subventions	14
B - Frais d'activités	15
C - Frais d'administration	16
D - Programme « Placements Sports »	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Ski de fond Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SKI DE FOND QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2020, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Sainte-Agathe-des-Monts
124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts
Qc J8C 2B1
T.819 326.3400
F.819 326.8839

Saint-Jérôme
3-4-255, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme
Qc J7Y 2G4
T.450 432.8625
F.450 432.8868

Mont-Tremblant
201-969, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant
Qc J8E 3J8
T.819 425.8691
F.819 425.9266

Sainte-Adèle
1648, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle
Qc J8B 0K2
T.450 229.2987
F.450 229.7749

Repentigny
200-44, boulevard Brien
Repentigny
Qc J6A 4S2
T.450 580.3344
F.450 971.4646

Blainville
100-905, boul. Michèle-Bohec
Blainville
Qc J7C 5J6
T.450 971.1550
F.450 971.4646

Rivière-Rouge
709, rue de l'Annonciation Nord
Rivière-Rouge
Qc J0T 1T0
T.819 275.1666
F.819 275.1113

Amyot Gélinas
S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS
1.877 326.3400

info@amyotgelinas.com
amyotgelinas.com

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*¹

Comptables professionnels agréés

Sainte-Agathe-des-Monts
le 24 août 2020

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A115332



SKI DE FOND QUÉBEC

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mai

2020 2019

PRODUITS

Subventions (annexe A)	869 887 \$	822 271 \$
Cotisations et inscriptions	206 612	219 351
Sanctions et redevances de courses	18 550	20 402
Programme « Placements Sports » (annexe D)	122 535	85 476
Autres	<u>95 783</u>	<u>93 429</u>
	1 313 367	1 240 929

CHARGES

Frais d'activités (annexe B)	1 102 952	1 040 415
Frais d'administration (annexe C)	135 277	132 427
Amortissement des immobilisations corporelles	1 037	852
Programme « Placements Sports » (annexe D)	<u>97 137</u>	<u>75 938</u>
	1 336 403	1 249 632

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(23 036) \$ (8 703) \$

SKI DE FOND QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mai

	2020			2019
	Non affecté	Investi en immobilisations	Fonds de réserve Placements Sports	Total
			Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	210 471 \$	3 374 \$	9 538 \$	223 383 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(47 397)	(1 037)	25 398	(8 703)
Virements interfonds et affectations internes (note 7)	(853)	853	-	-
SOLDE À LA FIN	162 221 \$	3 190 \$	34 936 \$	223 383 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

BILAN

31 mai

2020 2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	185 940 \$	189 086 \$
Débiteurs (note 2)	39 169	33 875
Subventions	264 378	226 398
Stocks de fournitures	3 711	5 946
Charges payées d'avance	-	33

493 198 455 338

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)

3 190 3 373

496 388 \$ 458 711 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 4)	286 990 \$	219 038 \$
Subventions reportées (note 5)	<u>9 051</u>	<u>16 290</u>

296 041 235 328

ACTIF NET

Investi en immobilisations	3 190	3 374
Grevé d'une affectation d'origine externe (note 6)	34 936	9 538
Non affecté	<u>162 221</u>	<u>210 471</u>

200 347 223 383

496 388 \$ 458 711 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

SKI DE FOND QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai

2020 2019

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Insuffisance des produits sur les charges (23 036) \$ (8 703) \$

Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :

Amortissement 1 037 852

(21 999) (7 851)

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux
activités d'exploitation

19 706 (13 048)

(2 293) (20 899)

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles (853) (1 385)

DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE

(3 146) (22 284)

ENCAISSE AU DÉBUT

189 086 211 370

ENCAISSE À LA FIN

185 940 \$ 189 086 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2020

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Les produits et charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de collecte de fonds sont constatés lorsque les activités bénéfice ont lieu.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2020

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions MEES.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires courus.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2020

2. DÉBITEURS			<u>2020</u>	<u>2019</u>
Clients			22 256 \$	18 368 \$
Taxes			<u>16 913</u>	<u>15 507</u>
			<u>39 169 \$</u>	<u>33 875 \$</u>
3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		<u>2020</u>		<u>2019</u>
		Amortis- sment cumulé		
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sment cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	1 385 \$	277 \$	1 108 \$	1 385 \$
Équipement informatique	<u>4 101</u>	<u>2 019</u>	<u>2 082</u>	<u>1 988</u>
	<u>5 486 \$</u>	<u>2 296 \$</u>	<u>3 190 \$</u>	<u>3 373 \$</u>
4. CRÉDITEURS			<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fournisseurs			249 869 \$	189 621 \$
Salaires			32 618	25 367
Retenues à la source et contributions			<u>4 503</u>	<u>4 050</u>
			<u>286 990 \$</u>	<u>219 038 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2020

5. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées à court terme présentées au fonds d'administration représentent des subventions reçues mais non utilisées au cours de l'exercice et pouvant être utilisées pour couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents relatives aux programmes suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Perfectionnement des officiels	8 081 \$	12 899 \$
Perfectionnement des entraîneurs	-	614
Jeux du Canada para-nordiques	-	242
Courses et camps para-nordiques	<u>970</u>	<u>2 535</u>
	<u>9 051 \$</u>	<u>16 290 \$</u>

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde au début	16 290 \$	26 613 \$
Plus : contributions reçues au cours de l'exercice	<u>12 000</u>	<u>40 225</u>
	28 290	66 838
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>19 239</u>	<u>50 548</u>
Solde à la fin	<u>9 051 \$</u>	<u>16 290 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2020

6. PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »

L'organisme « Ski de fond Québec » cède la propriété de 20 % des dons admissibles à « Placements Sports » ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la « Fondation Grand Montréal ». Ces montants ne figurent pas dans l'actif de « Ski de fond Québec » car la propriété et la gestion ont été cédées à la « Fondation Grand Montréal » pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mai 2020, la juste valeur marchande des sommes cédées à la « Fondation Grand Montréal » s'élève à 101 491 \$ (2019 - 74 868 \$).

7. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Durant l'exercice, un montant de 853 \$ a été viré de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations pour financer l'acquisition d'équipement informatique.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par baux et par contrats de location. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 17 101 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	-	12 474 \$
2022	-	4 627 \$

9. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'incidence de ces événements sur l'organisme et ses activités est incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2020

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2020.

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de créances douteuses.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

SKI DE FOND QUÉBEC

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mai

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
A - SUBVENTIONS		
MEES - Élite	73 000 \$	73 000 \$
MEES - Courses et camps para-nordiques	6 565	2 944
MEES - Jeux du Canada para-nordiques	204	12 741
MEES - Jeux du Canada	-	27 601
MEES - Coupe du Monde	475 000	425 000
MEES - PSFSQ	108 273	108 273
MEES - Engagement des entraîneurs	97 500	85 000
MEES - Événements sportifs	40 500	25 000
MEES - Perfectionnement des entraîneurs	4 152	3 693
MEES - Perfectionnement des officiels	8 318	3 569
Institut National du Sport	49 075	44 000
Ski de fond Canada - Para-nordique	<u>7 300</u>	<u>11 450</u>
	<u>869 887 \$</u>	<u>822 271 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mai

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
B - FRAIS D'ACTIVITÉS		
Salaires et charges sociales	67 324 \$	65 310 \$
Commandites	8 877	800
Coupe Québec	18 638	27 194
Entretien du matériel roulant	943	333
Équipement	10 416	10 000
Formation	6 069	12 297
Frais - Équipe du Québec	167 193	148 436
Frais de déplacements	4 911	2 639
Jeux du Québec	-	4 769
MEES - Coupe du Monde	476 534	427 565
MEES - Courses et camps para-nordiques	6 565	2 944
MEES - Engagement des entraîneurs	97 500	85 000
MEES - Jeux du Canada	-	38 935
MEES - Jeux du Canada para-nordiques	252	12 741
MEES - Perfectionnement des entraîneurs	4 152	3 693
MEES - Perfectionnement des officiels	8 318	3 569
MEES - Événements sportifs	40 792	25 029
Matériel	35 227	33 859
Para-nordiques	7 151	7 310
Ski de fond Canada - Cotisations et inscriptions	45 165	56 365
Sous-traitants	29 155	31 672
Subventions - Projets spéciaux	<u>67 770</u>	<u>39 955</u>
	<u>1 102 952 \$</u>	<u>1 040 415 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

ANNEXE C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mai

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	107 308 \$	102 662 \$
Combustible et électricité	215	849
Entretien général	1 984	49
Fournitures de bureau et papeterie	1 295	882
Frais bancaires	673	961
Frais de représentation	15 104	12 423
Publicité	253	303
Services informatiques	77	4 465
Services professionnels	8 268	7 386
Taxes et permis	100	34
Télécommunications	-	2 413
	<u>135 277 \$</u>	<u>132 427 \$</u>

SKI DE FOND QUÉBEC

ANNEXE D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mai

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
D - PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »		
PRODUITS		
Dons admissibles au programme « Placements Sports »	34 641 \$	28 290 \$
Dons non admissibles au programme « Placements Sports »	31 255	10 200
Fonds de réserve	54 039	43 976
Intérêts	<u>2 600</u>	<u>3 010</u>
	122 535	85 476
CHARGES		
Salaires et charges sociales	65 698	53 119
Frais de fonctionnement	<u>31 439</u>	<u>22 819</u>
	97 137	75 938
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>25 398 \$</u>	<u>9 538 \$</u>